

Flash info PsyEN

Transfert des DRONISEP, fermeture des CIO ou comment faire place nette au privé et au SPRO!

Lors de l'audience du SNES-FSU par Madame Bouhris conseillère sociale et Monsieur Vrad de la DGESCO, a été confirmée la décision du MEN de transférer la compétence liée à l'information des élèves et des étudiants aux régions. La justification de ce démantèlement de l'ONISEP ? « L'information est mal faite et les régions sont les mieux placées pour la délivrer » !

D'après le projet de loi « pour la liberté de choisir son avenir professionnel », présenté au conseil des ministres le 18 Avril, les DRONISEP et leurs personnels devraient donc être confiés aux régions. Même si l'ONISEP central est conservé, ce sont toutes les ressources des DRONISEP qui disparaîtraient, affaiblissant ainsi le potentiel du service public. Les personnels titulaires pourraient faire valoir leur droit d'option pour rester dans l'EN, mais pas les collègues contractuels.

Comment le MEN justifie-t-il les fermetures de CIO ? Rien dans le projet de loi ne le prévoit. Les CIO ne sont en effet pas des services ou parties de service de l'ONISEP. Les arguments avancés par le MEN ont été des plus vagues. Leur existence n'aurait plus lieu d'être puisque le SPRO va être renforcé. Mais le MEN n'écarte pas la possibilité que des régions dans le cadre d'une nouvelle convention entre Etat et Région conservent quelques CIO, mais pas les PsyEN-EDO. Quel serait alors l'intérêt pour les régions de conserver une coquille vide sans personnels ? P. Charvet a été chargé par le Ministre de rédiger un accord cadre national avec un président de région pour « articuler les compétences entre l'Etat et les régions ». Propos très étonnant puisque le projet de loi a conservé dans l'article 22 de la loi du 5 mars 2014 la partie qui fixe les compétences respectives de l'Etat et de la région. Pourquoi cette nouvelle convention si ce n'est pour soumettre les PsyEN a de nouvelles tâches dont les régions seraient demandeurs ?

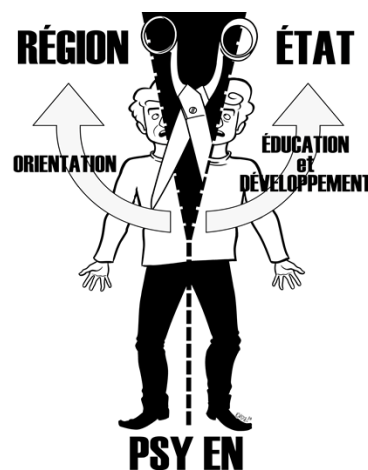


Les PsyEN EDO seraient nommés dans les établissements scolaires et y recevraient les élèves. Selon le MEN « Les compétences et les missions des Psychologues sont importantes dans le suivi et l'accompagnement des élèves, pour le travail avec les équipes enseignantes et le conseil technique aux chefs d'établissement. » Le rattachement aux établissements scolaires « ce serait du temps supplémentaire à donner aux EPLE » puisqu'il n'y aurait plus de permanences au CIO y compris pendant les petites vacances ! On peut craindre évidemment que le MEN ne revoie dans ce cadre la durée hebdomadaire de travail.

Concernant les directeurs l'improvisation est à son comble. Ils continueraient à assurer leurs missions mais pourraient être regroupés quelque part ! Quid de leur rôle dans l'animation des équipes, le travail auprès des établissements du district, la responsabilité des PSAD et leur intervention dans le dispositif Foquale, les projets de leur CIO ? Tout ceci n'a semble t-il pas du tout été envisagé car nous n'avons reçu aucune réponse.

Quant aux personnels administratifs, les titulaires seraient reclassés dans d'autres services de l'EN (EPLE, rectorat, DSDEN...) Pour les contractuels, ils pourraient eux aussi obtenir un poste ailleurs selon les besoins !

Manifestement, le service public d'orientation de l'EN a été « échangé » contre la maîtrise de l'apprentissage que les régions ont perdu au profit des branches professionnelles !



Ce projet est totalement inacceptable.

Il signerait la disparition du service public d'orientation de l'Éducation nationale et l'entrée de prestataires (associations, fédérations professionnelles, cabinets de coaching...) désignés sans aucun contrôle, par les régions pour conseiller les collégiens et les lycéens sur leur projet professionnel.

Eparpillés dans les établissements, les collectifs de travail seront détruits, le travail en équipe empêché. L'expertise des personnels administratifs des CIO sera perdue.

Notre statut qui, contrairement à ce qui peut être diffusé par certains, comporte bien des points d'appui, devra être réécrit. Le MEN a d'ailleurs déjà saisi le conseil d'Etat.

Agissons! C'est urgent!

Le SNES-FSU est déterminé à mettre tout en œuvre pour que ce projet soit abandonné!

Dès maintenant, informons les enseignants et les parents de ce coup de force !

En académie, participons nombreux aux AG et décidons des suites de l'action: lettre aux parents et aux élus; « Nuits de l'orientation » dans les CIO, avec invitation des parents, des enseignants, des élus, de la presse; distribution de tracts sur les lieux publics; CIO plein-vent; rassemblements devant les rectorats; retrait des établissements et accueil des élèves au CIO...

Une initiative nationale sera annoncée pour le retour des congés des 3 zones.